

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Post-it Palestine n° 9

Témoins indésirables

- International -

Date de mise en ligne : lundi 1er juin 2009

Démocratie & Socialisme

Avez-vous déjà rencontré une personne rentrant de Palestine après avoir participé à une mission de la Campagne Civile Internationale Pour la Protection du Peuple Palestinien (CCIPPP) ? Si vous en avez l'occasion, n'hésitez surtout pas à le faire ; il est également possible de lire des comptes-rendus de missions sur le site de cet organisme [1]. Mais rien ne vaut une rencontre directe, voire, bien sûr, un voyage.

Encore faut-il qu'on vous laisse entrer dans le pays, car c'est là que commencent les difficultés. La ruse est indispensable, pour ne pas se voir notifier une interdiction d'accès pure et simple, qui sera inscrite sur votre passeport. Vous risquez de découvrir, pour quelques heures, qui soudain vous paraîtront longues, le confort très relatif des zones de rétention israéliennes. Fouilles et interrogatoires peuvent également être poussés. Les anciens voyageurs en Europe de l'Est ressasseront à loisir d'anciens souvenirs.

Ne dites surtout pas que vous désirez rencontrer de vieux amis à Naplouse ou Hébron ! Il est par contre recommandé de celer soigneusement ses (éventuelles) convictions laïques, et d'avouer un pieux désir de pèlerinage en Terre Sainte ; à défaut, un intérêt pour l'ornithologie ou la géologie du Néguev peut servir d'ersatz.

Mais rien ne vaut un enthousiasme marqué pour le « *miracle israélien* » et ses merveilleuses réalisations. Petit détail pratique : les coordonnées de Michel Warschawski, d'Uri Avnery, de Jeff Halper ou de Shlomo Sand ne constituent pas forcément des viatiques.

N'oubliez pas que même un envoyé spécial de l'ONU a déjà été refoulé [2]. Et pourtant, si l'on se réfère à un passé pas tellement ancien, il faut bien reconnaître dans cette manière de procéder un authentique progrès dans les agissements des autorités israéliennes. Il suffit pour cela de se remettre en mémoire la date du 8 juin 1967 et l'attaque, délibérée de l'USS Liberty, un navire de guerre américain, par la marine et l'aviation israéliennes : « *Non seulement les Israéliens ont bien attaqué ce navire avec du napalm, des tirs d'obus et des missiles, les torpilleurs israéliens ont mitraillé trois canots de sauvetage qui avaient été mis à l'eau dans une tentative de l'équipage de sauver ceux qui étaient le plus gravement blessés - c'est un crime de guerre ...* » [3] Il n'est pas inintéressant de s'interroger sur les raisons de cet acte, car la version officielle d'une erreur d'identification ne tient guère la route : « *La raison pour laquelle les Israéliens avaient décidé de prendre cette mesure draconienne de couler un navire de l'US Navy est ouverte aux spéculations. Un point de vue est que les Israéliens ne voulaient pas que les Etats-Unis découvrent qu'ils massaient des troupes pour s'emparer du Plateau du Golan, appartenant à la Syrie, et qu'ils voulaient priver les Etats-Unis de l'occasion d'argumenter contre une telle manoeuvre.* » Une autre théorie : James Bamford, dans « *Body of Secrets* », rapporte la preuve, y compris le compte-rendu d'un journaliste qui a été le témoin oculaire et celui d'un historien militaire israélien, du meurtre en bloc de prisonniers de guerre égyptiens dans la ville côtière d'El Arish, dans le Sinai. Le Liberty patrouillait juste en face de la ville côtière d'El Arish, dans les eaux internationales, mais suffisamment près pour recueillir des renseignements sur ce qui se passait là-bas. Et les Israéliens en avaient pleinement conscience » [4].

S'ils ne sont donc plus forcément éliminés [5], les témoins demeurent indésirables.

Et les politiciens qui se disent de bonne volonté peuvent ainsi continuer d'avalier les fables que l'État d'Israël continue de leur servir.

Mais cela ne nous empêchera pas de continuer à leur poser des questions.

Philippe Lewandowski

[1] CCIPPP, <http://www.protection-palestine.org/>, consulté le 08-05-2009.

[2] Il s'agit de Richard Falk. Cf. Pierre Barbancey, Israël et l'impunité criminelle, <http://www.france-palestine.org/article10648.html>, consulté le 08-05-2009.

[3] Ray McGovern, Nouvelles révélations sur l'attaque de l'USS Liberty, http://groups.google.be/group/medias-mensongesdesinformation/browse_thread/thread/efab1b1454d8029a class="spip_url spip_out">http://groups.google.be/group/medias-mensongesdesinformation/browse_thread/thread/efab1b1454d8029a , consulté le 08-05-2009.

[4] Idem.

[5] Affirmation à nuancer, car l'intimidation demeure, comme le rappelle le tir ayant touché l'américain Tristan Anderson le 15 mars dernier. Cf. <http://www.protectionpalestine.org/spip.php?article7120> class="spip_url spip_out"><http://www.protectionpalestine.org/spip.php?article7120>..., consulté le 08-05-2009.